



Comté de Lotbinière

Municipalité de St-Sylvestre

Assemblée régulière du conseil municipal de St-Sylvestre tenue le 2 mars 2020 à 20h, à la salle municipale Bonne Entente sous la présidence du Maire M. Mario Grenier et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

Monsieur Gilbert Bilodeau, conseiller # 1
Madame Nancy Lehoux, conseillère # 2
Monsieur Roger Couture, conseiller #3
Madame Sonia Lehoux, conseillère # 4
Monsieur Étienne Parent, conseiller #5
Monsieur Steve Houley, conseiller # 6

Actes législatifs du conseil

- a) Demande à la MRC de Lotbinière de modifier son schéma d'aménagement afin d'agrandir l'affectation récréotouristique au profit de l'affectation villégiature et agroforestière.
- b) Renouvellement du panneau publicitaire au Club Montagnard
- c) Appui financier à la Fabrique de la Paroisse St-Sylvestre
- d) Demande de l'école l'Astrale
- e) Contrat paniers de fleurs dans le village
- f) Contrat de tondage
- g) Contrat pour le chlorure de calcium liquide 35 %
- h) Contrat pour le balayage des rues
- i) Contrat pour le fauchage des bords de routes et autres
- j) Contrat pour la niveleuse
- k) Contrat pour la collecte des gros rebus
- l) Résolution d'acceptation pour mesurer les boues dans les étangs aérés
- m) Réparation du radar pédagogique
- n) Autorisation pour vente pour non-paiement de taxes

- o) Mandater la firme d'ingénierie WSP de St-George pour faire la demande de subvention au programme AIRRL au ministère des Transports
- p) Mandater la firme d'ingénierie WSP de St-George pour compléter le PARI (plan d'action du rapport inversé) pour l'octroi de la subvention PIQM
- q) Accepter l'offre de services de WSP St-George pour les services liés au projet d'installation d'égouts dans la côte du village en 2021
- r) Salaire des employés
- s) Appui aux motoneigistes empruntant la route Ste-Marguerite à St-Sylvestre en saison hivernale

Résolution numéro 27-2020

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Sonia Lehoux et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Résolution numéro 28-2020

Adoption des derniers procès-verbaux

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Nancy Lehoux et résolu que les procès-verbaux du mois de février 2020 soient acceptés tels que présentés.

Résolution numéro 29-2020

Demande à la MRC de Lotbinière de modifier son schéma d'aménagement afin d'agrandir l'affectation récréotouristique au profit de l'affectation villégiature (15-V) et agroforestière (8-AF)

ATTENDU QU'une demande nous a été adressée concernant l'agrandissement de l'affectation récréotouristique dans la zone 43R au profit de l'affectation villégiature (15-V) et agroforestière (8-AF);

ATTENDU QUE toutes les demandes adressées concernant le plan d'urbanisme doivent correspondre aux règlements municipaux et au schéma d'aménagement de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE dans le schéma d'aménagement de la MRC de Lotbinière, la zone récréotouristique est délimitée et ne permet pas d'être agrandie sans qu'il y ait une révision du schéma d'aménagement;

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre adresse une demande à la MRC de Lotbinière afin qu'elle modifie son schéma d'aménagement pour agrandir l'affectation récréotouristique au profit de l'affectation villégiature (15-V) et agroforestière (8-AF).

Résolution numéro 30-2020

Renouvellement du panneau publicitaire au Club Montagnard

Attendu que la Municipalité St-Sylvestre a pris en 2012 un espace sur le panneau publicitaire au Club des Montagnards de Saint-Sylvestre, que le coût annuel pour un panneau publicitaire 4 pi X 8 pi est de \$ 500 par année, que cette publicité est renouvelable annuellement,

Il est proposé par Sonia Lehoux, appuyé par Nancy Lehoux et résolu à l'unanimité de renouveler l'entente pour l'année 2020 au montant de \$ 500 plus taxes.

Résolution numéro 31-2020

Appui financier à la Fabrique de la Paroisse St-Sylvestre

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Steve Houley et résolu à l'unanimité de faire un don de à la Fabrique de la Paroisse de Saint-Sylvestre pour la location des salles lors de la fin de semaine des sucriers commençant le 28 février 2020.

Résolution numéro 32-2020

Demande de l'école l'Astrale

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que la municipalité procède à l'achat de matériel sportif proposé par l'école l'Astrale; que la municipalité de St-Sylvestre prête ce matériel à l'école l'Astrale et que la municipalité puisse éventuellement l'utiliser.

Résolution numéro 33-2020

Contrat pour les paniers de fleurs dans le village

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour faire les paniers suspendus de fleurs dans le village;

ATTENDU QUE des soumissions ont été déposées et qu'à la suite de l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur l'offre de service des Serres Deblois à St-Gilles.

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Steve Houley et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre mandate les serres Deblois pour le montage des paniers suspendus de fleurs annuelles dans la municipalité pour un montant de 1 401.55\$.

Résolution numéro 34-2020

Contrat de tondage

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le contrat de tonte de pelouse et d'arrosage des fleurs;

ATTENDU QUE des soumissions ont été déposées et qu'à la suite de l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur l'offre de service de M. André Bilodeau

Il est proposé par, appuyé par et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre mandate M. André Bilodeau pour le tondage et l'arrosage des fleurs dans la municipalité pour un montant de 8 250\$ plus taxes.

Résolution numéro 35-2020

Contrat pour le chlorure de calcium liquide 35 %

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le chlorure de calcium liquide à 35 % pour l'année 2020;

ATTENDU QUE des propositions ont été déposées, que suite à l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur la compagnie Somavrac,

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Somavrac au montant de \$ 0.3340 /litre plus taxes, que ce prix comprend le produit, le transport et l'épandage effectué par le Transport Adrien Roy et Filles Inc.

Résolution numéro 36-2020

Contrat pour le balayage des rues au printemps

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le balayage des rues pour l'année 2020;

ATTENDU QU'une seule proposition a été reçue

Il est proposé par Steve Houley, appuyé par Sonia Lehoux et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission du Thetford Mines au montant de 115\$/heure.

Résolution numéro 37-2020

Contrat pour le fauchage des bords de routes et autres

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le fauchage des fossés et autres pour l'année 2020;

ATTENDU QUE des propositions ont été déposées, que suite à l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur la compagnie Aulagri inc de Ste-Agathe;

Il est proposé par Nancy Lehoux, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la compagnie Aulagri inc. au montant de 72\$/heure plus les taxes pour la faucheuse latérale déportée et 74\$/heure plus taxes pour la faucheuse extensible (30 pieds).

Résolution numéro 38-2020

Contrat pour la niveleuse

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour passer la niveleuse sur nos routes de gravelle en 2020;

ATTENDU QUE des propositions ont été déposées, que suite à l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur Donald Laliberté

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Donald Laliberté au montant de 150\$ de l'heure.

Résolution numéro 39-2020

Contrat pour la collecte des gros rebus

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la collecte des gros rebus en 2020;

ATTENDU QUE des propositions ont été déposées, que suite à l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur Services sanitaires Denis Fortier

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Nancy Lehoux et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Services sanitaires Denis Fortier. La collecte aura lieu une seule fois le 18 juin 2020.

Résolution numéro 40-2020

Résolution d'acceptation pour mesurer les boues dans les étangs aérés

ATTENDU QUE le ROMAEU (Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées) exige de procéder à une mesure d'accumulation de boue dans les étangs aérés à tous les trois ans;
ATTENDU QUE ces mesures n'ont pas été prises depuis au moins trois ans;
ATTENDU QUE la compagnie ECHO-TECH offre ce service,

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre mandate ÉCHO-TECH pour procéder à une mesure d'accumulation de boue dans les étangs aérés de St-Sylvestre.

Résolution numéro 41-2020

Réparation du radar pédagogique

ATTENDU QUE le radar pédagogique s'est abîmé lors de la tempête automnale de 2019;

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Nancy Lehoux et résolu unanimement que la municipalité mandate l'inspecteur municipal à faire réparer le radar pédagogique au coût approximatif de 2 600\$.

Résolution numéro 42-2020

Autorisation pour vente pour non-paiement de taxes

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Steve Houley et résolu à l'unanimité d'autoriser madame Marie-Lyne Rousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité Saint-Sylvestre, à faire les démarches nécessaires pour les dossiers de non-paiement de taxes, de transmettre à la MRC de Lotbinière les informations pertinentes concernant les propriétés touchées.

Résolution numéro 43-2020

Mander la firme d'ingénierie WSP de St-George pour faire la demande de subvention au programme AIRRL au Ministère des Transports

ATTENDU QUE la municipalité de St-Sylvestre désire faire une demande de subvention nommée AIRRL auprès du Ministère des Transports pour la réfection d'une route;

Il est proposé par Sonia Lehoux, appuyé par Roger Couture et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre mandate WSP pour remplir la demande de subvention AIRRL auprès du Ministère des Transports.

Résolution numéro 44-2020

Mandater la firme d'ingénierie WSP de St-George pour compléter le PARI (plan d'action du rapport inversé) pour l'octroi de la subvention PIQM

ATTENDU QUE la municipalité s'est engagée à fournir un plan d'action du rapport inversé lorsqu'elle a fait sa demande de subvention au PIQM;

ATTENDU QUE seul un ingénieur pour procéder à ce type de plan d'action;

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Étienne Parent et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre mandate la firme d'ingénierie WSP pour compléter le PARI et transmettre les informations au MAMH par la suite.

Résolution numéro 45-2020

Accepter l'offre de services de WSP St-George pour les services liés au projet d'installation d'égouts dans la côte du village en 2021

ATTENDU QUE la municipalité de St-Sylvestre projette faire le prolongement du réseau des conduites sanitaires dans la côte du village en 2021;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Sylvestre a demandé à WSP St-George de faire une offre de services pour la préparation des plans et devis du projet visant l'extension des réseaux d'égout sur le versant Ouest de la rue Principale, jusqu'à la route du Radar.

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Steve Houley et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre mandate la firme d'ingénierie WSP pour la préparation des plans et devis du projet visant l'extension des réseaux d'égout sur le versant Ouest de la rue Principale, jusqu'à la route du Radar.

Résolution numéro 46-2020

Salaire des employés

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Sonia Lehoux et résolu unanimement que M. Mario Grenier, maire et Mme Marie-Lyne Rousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière, signe l'augmentation de salaire des employés municipaux, incluant celle des pompiers tel que présentées au conseil municipal.

Résolution numéro 47-2020

Appui aux motoneigistes empruntant la route Ste-Marguerite à St-Sylvestre en saison hivernale

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre appui la demande des motoneigistes circulant sur son territoire d'avoir des sentiers convenables, de leur laisser de l'espace pour circuler et de maximiser la réussite de leur sport.

Période de questions des citoyens

Bibliothèque : Pas de réunion

Loisirs : Patinoire demain si la température le permet

Matières résiduelles : Appel d'offre pour la construction du nouveau garage dans le parc industriel

Centre multifonctionnel : Réunion demain soir

Inspecteur municipal : Rang St-Paul, remettre gravier, nettoyer les fossés en prévention

CCU : Pas de réunion

MRC : La population de la MRC a augmenté, comme celle de St-Sylvestre qui est rendue à 1033.

Pompier : Rien de spécial

Corporation DÉFI : Pas de réunion

Comité éolien : Remplacement de Mme Carole Lehoux par Mme Cantin, party de cabane à sucre le 14 mars, essai de palmes chauffantes, parc éolien rentable au-dessus de l'objectif par 1.34%

Développement local : Rien de spécial

Comité famille : MADA famille en attente

Résolution numéro 48-2020

Résolution sur les comptes à payer

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Steve Houley et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 8405 au numéro 8435 inclusivement tel que présenté.

Correspondance :

Levée de l'assemblée est faite à 20h51, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté à la séance du 6 avril 2020.

Mario Grenier

Marie-Lyne Rousseau

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Mario Grenier